



HAL
open science

L'Allemagne et son passé déplacé

Catherine Perron

► **To cite this version:**

Catherine Perron. L'Allemagne et son passé déplacé. Mémoires en jeu, 2024, 20, pp.40-46. hal-04606885

HAL Id: hal-04606885

<https://sciencespo.hal.science/hal-04606885>

Submitted on 10 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Version auteure – pour le texte publié se reporter à :

Catherine Perron, « L'Allemagne et son passé déplacé », *Mémoires en jeu – Memories at stake*, n° 20, « Mémoires des réfugiées et des réfugiés », numéro spécial sous la direction de Jean-Yves Potel, Catherine Rioux, Nathalie Vincent-Munnia, printemps 2024, p. 40-46
https://www.memoires-en-jeu.com/dossier/memoires-des-refugiees-et-des-refugiés/#table_5549

L'Allemagne et son passé déplacé

Catherine Perron

Chargée de recherche au Centre d'études internationales (CERI) – Sciences Po, Paris
catherine.perron@sciencespo.fr

L'Allemagne, société post-migratoire, fait place au passé de ses déplacés.

Dans son rapport aux migrations l'Allemagne vit un moment charnière. Au discours défensif du type : « L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration » en cours jusqu'au années 2010 a succédé un discours bien plus inclusif sur la société allemande en tant que société (post)migratoire (Arnold, 2016). Ce faisant l'expérience migratoire est instituée comme un passé partagé et plus encore comme un fait structurant pour l'ensemble de la société (non seulement pour les migrants/réfugiés eux-mêmes et pour leurs descendants, mais au-delà et tout autant pour les autochtones). L'expérience de l'arrivée en 2015 de près d'un million de personnes sur le sol allemand en quelques mois à peine a joué un rôle très important à cet égard. C'est autour de cet événement que de nombreux discours rappelant la variété des passés migratoires (discours qui certes préexistaient mais peinaient à se faire entendre du plus grand nombre) ont pu trouver leur place au centre de l'espace public. Ils l'ont fait sous forme de récits littéraires, d'expositions artistiques, d'émissions de radio et de podcasts, de films et de pièces de théâtre, mais aussi d'expositions, de musées ou projets de musée.

C'est dans ce contexte qu'a été pensée et réalisée l'exposition permanente du Centre de Documentation, Déplacement Expulsion Réconciliation¹ l'un des plus importants projets mémoriels allemand de ces dernières années. Porté et financé par le gouvernement fédéral², celui-

¹ Traduction officielle mais quelque peu maladroite de *Dokumentationszentrum Flucht, Vertreibung, Versöhnung*, le terme de *Flucht* (fuite) étant traduit par « déplacement » en français / *displacement* en anglais.

² Pour résumer très brièvement sa genèse : la création d'un « signe visible à Berlin » à la mémoire de la « fuite et l'expulsion » est une revendication ancienne des organisations d'expulsés (et notamment de leur fédération le BdV) à

ci vise à ériger un « signe visible » à Berlin en vue de « rappeler l'injustice que représentent les migrations forcées et de proscrire les expulsions pour toujours »³ Il ouvrira finalement ses portes en juin 2021.

La nouvelle analogie de destin : un plaidoyer en faveur de l'accueil

Les années 2014 -2016 sont également des années durant lesquelles on constate la multiplication des analogies opérées entre le destin des migrants contemporains et celui de ces mêmes expulsés allemands de l'après seconde guerre mondiale, analogies pratiquées tant par les politiques (Perron 2021) que par les Églises, dans le domaine de la culture ou dans les médias (Scholz, 2016). Ces analogies constituent un phénomène nouveau en ce qu'elles vont dans le sens d'un plaidoyer en faveur de l'accueil, d'une « culture de la bienvenue » (la fameuse *Willkommenskultur* tant invoquée à cette période). Elles soutiennent le volontarisme de la chancelière Merkel de l'automne 2015 avec son slogan « *Wir schaffen das* »/« nous y arriverons », sous-entendant : parce que nous y sommes déjà arrivés dans des circonstances bien plus difficiles dans l'immédiat après-guerre. Ces analogies sont d'autant plus notables qu'elles ouvrent une perspective nouvelle sur le phénomène des migrations et surtout sur celui de l'intégration voire des appartenances. En effet, lors de lu précédent moment d'arrivée d'un nombre très élevé de personnes sur le territoire allemand entre 1989 et 1993 une telle analogie n'était ni envisagée, ni ressentie comme acceptable. Et si quelques sociologues des migrations tels que Hans Lehmann ou Klaus Bade avaient appelé à s'intéresser aux expulsés dans le cadre des études migratoires, notamment sous l'angle de l'intégration, leurs appels n'avaient guère été entendus. Ils étaient même récusés avec véhémence, en particulier par les partis de l'Union (CDU/CSU) et les associations d'expulsés. Ces dernières insistaient au contraire lourdement sur les différences de nature entre les phénomènes que sont la fuite et l'expulsion et les migrations. Au-delà de l'aspect volontaire ou non de la migration, l'appartenance ethnique des expulsés était mise en avant pour justifier la différence.

Des analogies de destin plus anciennes qui vont dans le sens de la concurrence des victimes

La pratique des analogies de destin n'est guère nouvelle. Elle a marqué les années d'après-guerre en Allemagne de l'ouest. Une première comparaison était alors opérée entre expulsés et

laquelle la Présidente du BdV, Erika Steinbach a conféré une forte dimension politique au tournant des années 2000. Cette revendication fut par la suite reprise à son compte par la CSU (porte-parole traditionnel des expulsés) et par la CDU, qui l'ont fait inscrire dans le contrat de coalition avec le SPD de 2005. Cependant, redoutant les effets de cette initiative sur les relations bilatérales avec ses voisins orientaux (essentiellement la Pologne et la République tchèque), le Bundestag a créé une fondation dépendante, sous l'égide de la Fondation du Musée Historique de Berlin, dont il a étroitement encadré la mission.

³ Contrat de coalition *Gemeinsam für Deutschland*, CDU/CSU- SPD, novembre 2005, p.132

autochtones - en particulier avec les victimes des bombardements - avec pour effet de polariser la société entre ces deux groupes sur fond de rejet des nouveaux arrivants perçus comme étrangers par les locaux. En réaction à quoi, les expulsés et leurs associations insistèrent très fortement sur leur appartenance ethnique allemande (et sur la germanité des territoires dont ils étaient originaires). Il s'agissait alors de réaffirmer la légitimité de leur présence et de favoriser l'insertion dans la communauté nationale ouest-allemande en cours de formation. Ainsi, de manière paradoxale, l'arrivée des expulsés eut pour effet collatéral de renforcer le mythe de l'Allemagne en tant que nation ethniquement homogène, de favoriser l'exclusivité et la fermeture de cette catégorie. Pourtant dans les faits, elle a considérablement diversifié la société allemande (de l'est comme de l'ouest), tant du point de vue culturel, des traditions et coutumes, que du point de vue religieux ou linguistique.

La seconde « comparaison de destin » couramment pratiquée dans l'Allemagne de l'ouest d'après-guerre, celle entre Juifs et expulsés, était également envisagée dans une perspective de concurrence des victimes. Cette fois il s'agissait de relativiser la culpabilité allemande, le nombre de morts Juifs étant mis en regard du nombre d'expulsés deux fois supérieur et les expulsions placées dans la continuité des génocides (Scholz, 2016, 43). Elle s'est maintenue dans le discours de la fédération des expulsés et de certaines organisations d'expulsés⁴.

Le défi du cadrage de l'exposition permanente du Centre de documentation déplacement, expulsion réconciliation,

Dans ce contexte il est intéressant d'observer comment le Centre de documentation déplacement, expulsion réconciliation, nouvellement inauguré opère la mise en mémoire de l'histoire de « la fuite et l'expulsion » dans son exposition permanente ? Dans quel(s) cadre(s), celle-ci est-elle (re)placée et interprétée ? Le traitement de la mémoire de « la fuite et l'expulsion » allait-il, en vertu des comparaisons de destin de 2015, être placé dans le paysage muséal consacré aux migrations et à l'exil en plein essor à cette époque ? Ou bien dans le cadre des violences de masse, qui plus est de type génocidaires, comme semblait l'indiquer le choix de son emplacement à proximité des principaux mémoriaux fédéraux consacrés aux victimes et aux crimes nazi (le Mémorial pour les Juifs d'Europe assassinés et le Centre de Documentation – Topographie de la terreur) ? Allait-il succomber « au piège d'une vision unilatéralement nationale, ou d'un discours réduit à la seule perspective de la victime » (Ohliger, 2005, 438), comme le craignait une partie de la classe politique allemande (notamment les Verts et die Linke) ? Ou bien serait-il à l'obligation

⁴ Cf. l'intitulé du *Tag der Heimat* des Allemands des Sudètes en Bavière en 2006: « L'expulsion est un génocide – l'avenir est au droit à la Heimat » (*Vertreibung ist Völkermord -dem Recht auf Heimat gehört die Zukunft*), ou l'article d'Erika Steinbach le 8 mai 2000 dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

énoncée dans ses statuts, d'inscrire « le souvenir et la mémoire de la fuite et de l'expulsion au 20e siècle dans le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale et de la politique d'expansion et d'extermination nazie et de ses conséquences, dans un esprit de réconciliation »⁵.

Une exposition permanente qui contraste avec l'architecture du lieu et les revendications des associations d'expulsés

Le 21 juin 2021, soit plus d'une décennie après la création de la Fondation Fuite expulsion réconciliation et en pleine pandémie du COVID 19, a finalement lieu l'inauguration de son Centre de documentation. La cérémonie qui accompagne cette ouverture marque l'importance de l'événement. Elle réunit en l'absence de public des invités de marque : le président fédéral Joachim Gauck, des membres du Bundestag, le président de la Fédération des expulsés (BdV) Bernd Fabritius, la ministre de la Culture fédérale Monika Grütters (CDU), ainsi que les ambassadeurs des pays voisins à l'Est et la chancelière Merkel, qui se joint à l'événement en visio⁶. La cérémonie est retransmise sur internet et le spectateur peut alors découvrir de l'intérieur l'architecture monumentale en béton du *Deutschlandhaus*, entièrement rénové pour l'occasion, qui effectivement constitue « un signe visible » au cœur de Berlin.

Si le geste architectural reflète l'ambition gouvernementale - et en particulier celle de la CDU/CSU et du BdV - de mise en visibilité de ce passé douloureux, l'exposition permanente contenue dans le bâtiment contraste en revanche par sa sobriété. Loin des revendications tapageuses des associations d'expulsés, elle se présente tout en retenue. Comme l'explique la directrice Gundula Bavendamm, le choix a été fait « d'un mode d'exposition à bas bruit, en retrait » (*Podcast #28*), qui se traduit par une scénographie dépouillée (des vitrines en métal) visant délibérément à éviter tout effet émotionnel excessif.

Une approche centrée sur l'expérience individuelle de la perte

Le Centre de documentation est un « musée de l'objet et de l'archive » et non « un musée de site » (Becker, 2014). Il ne s'agit pas de préserver les traces d'un lieu de violence afin de témoigner de cette dernière, même s'il s'agit bien de présenter un passé douloureux. Pour exposer la négativité, une approche par la perte (*Verlust*) a été choisie⁷, matérialisée au moyen « d'objets rescapés » (Becker, 2014) et de témoignages autobiographiques audio, très inspirée de la muséographie des

⁵ §16 relatif à la mission de la Fondation fuite, expulsion réconciliation, Loi sur la création d'une Fondation « Deutsches Historisches Museum » (DHMG): 21.12.2008. Cette manière de cadrer le discours historique est très inhabituelle, tant il est admis en République fédérale, que le politique n'intervient pas dans les contenus des institutions qu'il finance. A cet égard les statuts de la Fondation fuite, expulsion, réconciliation sont tout à fait exceptionnels par leur aspect directif et leur ambition de dire l'histoire.

⁶ En l'absence notoire de celle qui fut à l'initiative du Centre, Erika Steinbach.

⁷ Gundula Bavendamm. « Stiftung Flucht, Vertreibung, Versöhnung - Verstehen, was Verlust bedeutet », *Deutschlandfunk Kultur*.16.06.2021

crimes du national-socialisme (ce à quoi fait référence la dénomination « Centre de documentation »⁸). L'accent est mis sur l'expérience individuelle de la perte de la *Heimat*, de la violence et des souffrances⁹ et non sur la dimension collective (déplacements de frontières, pertes territoriales et culturelles) bien plus sensible politiquement.

Un récit contextualisé

Fidèle à la lettre de ses statuts et à la mission conférée par le Bundestag, l'exposition veille à faire apparaître la fuite et l'expulsion « dans le contexte de la seconde guerre mondiale »¹⁰. Loin de passer sous silence l'épisode de la domination nazie en Europe centrale, le parcours du 2ème étage consacré à « la fuite et l'expulsion des Allemands » contraint le visiteur à traverser des salles présentant la politique d'expansion allemande vers l'Est et la seconde guerre mondiale, dans lesquelles à la fois l'idéologie et les crimes allemands ayant précédé et conditionné l'épisode de l'expulsion sont explicitement évoqués, avant de pouvoir accéder aux espaces dédiés successivement aux opérations de transferts de population pratiquées pendant la guerre, puis à la fuite et aux évacuations face à l'avancée de l'Armée Rouge et pour finir aux expulsions à proprement parler. Ainsi, causes et conséquences sont clairement identifiées et la seconde guerre mondiale et en particulier la guerre menée par les Nazis à l'Est présentée comme étant à l'origine de « la fuite et l'expulsion ».

En réponse aux débats très virulents qui ont accompagné la création du Centre de Documentation et au scandale qui avait accompagné la présentation du projet d'exposition permanente en décembre 2014, scandale qui força Manfred Kittel, le premier directeur de la Fondation à démissionner, les curatrices et curateurs ont consciemment cherché à rompre aussi bien avec le narratif habituel des associations d'expulsés qu'avec le canon visuel et les pratiques d'exposition en cours dans les *Heimatstuben*. En effet, ces petits musées locaux, tenus par les expulsés, misent sur la reconstruction d'une *Heimat* idéalisée et tendent à présenter les expulsés comme des victimes d'une injustice absolue qui se serait brutalement abattue sur eux, faisant généralement l'impasse sur l'épisode de la seconde guerre mondiale.

L'influence de la pédagogie des mémoriaux du national-socialisme (*Gedenkstättenpädagogik*) est palpable. Les curatrices et curateurs, tous des muséologues professionnels (et non des membres des associations d'expulsés), ont par exemple veillé à ce que dans le traitement des objets et des

⁸ Cette dénomination renvoie à une forme de muséalisation très particulière – propre à l'Allemagne - pratiquée sur les sites des violences de masse avec pour objectif de conserver les traces (contre toute forme de négationnisme) mais également de laisser celles-ci parler pour elles-mêmes (Wagner, 2022, 11-12).

⁹ Et en rupture avec le discours victimaire des années 1950 et 1960 qui opérait un cadrage collectif et national amenant à déplorer les pertes territoriales à l'Est. (Feindt 2017, p. 567)

¹⁰ Statuts de la Fondation fuite, expulsion réconciliation, §16, Loi sur la création d'une Fondation « Deutsches Historisches Museum » (DHMG): 21.12.2008

images, tout comme dans la manière d'aborder la violence, la scénographie n'a pas recours de manière trop appuyée à leur charge émotionnelle. Jamais mise en avant, la violence (notamment sexuelle) n'est pourtant pas euphémisée¹¹. Mais les photos sont présentées dans leur format original (et non pas surdimensionnées) et systématiquement remises en contexte, (ce qui conduit d'ailleurs à déconstruire certaines images iconiques, telle que celle du convoi (*Treck*) de Prusse orientale, alors que les objets ne sont pas traités comme des reliques sacrées, mais leur provenance documentée avec soin.

Si les curatrices et curateur ont suivi les préceptes développés par la pédagogie des mémoriaux du national-socialisme, ils ont toutefois été attentifs à ne pas reprendre l'iconographie de la Shoah. Ainsi, si par exemple au départ la projection d'un très grand nombre d'ombres sur les mur des salles du deuxième étage avait été planifiée par le bureau d'étude et d'architecture en charge de la scénographie pour signifier la masse des expulsés ; cette idée a été récusée pour sa trop grande proximité avec les spectres des victimes de la Shoah, au profit de de silhouettes de personnages épars, qui se colorent et se précisent lorsque les stations audio correspondantes sont activées.

Objets exposés : le canon revisité

Bien qu'elle se distancie des *Heimatstuben*, l'exposition permanente ne fait cependant pas l'impasse sur les objets canoniques de la représentation muséale de la « fuite et l'expulsion » (valises, malles, charrettes, vélos, gamelles, brassards, manteaux, clés, avis d'expulsion, etc.), mais le canon est revisité et rapproché de celui des migrations, ce que favorise par ailleurs le prisme de la perte, expérience commune aux différents types des migrations.

Comme dans les musées consacrés aux migrations (mais aussi comme dans le musée Juif de Berlin voisin) les objets exposés sont des « objets rescapés » (Becker, 2014). Ils constituent des traces, dont la valeur est symbolique et découle de l'histoire qui leur est associée (recueillie en même temps que l'objet) et non de leur rareté, ancienneté ou de qualités matérielles ou artistiques intrinsèques. Contrairement aux premières intentions du gouvernement, l'objectif n'est pas de témoigner des contributions historiques ou culturelles des Allemands dans les territoires de l'expulsion¹², comme cela est par ailleurs fait dans les multiples musées régionaux consacrés aux territoires perdus et aux territoires de peuplement allemand financés par la fédération au titre du §96 de la loi sur les expulsés de 1953. Il s'agit de traiter de « l'histoire des migrations forcées en Europe » (1^{er} étage) et plus particulièrement de l'épisode de « la fuite et l'expulsion » des

¹¹ Au deuxième étage elle est essentiellement évoquée dans les récits audio et au premier étage dans les armoires dont il faut ouvrir les tiroirs.

¹² La *Première esquisse d'un concept d'exposition* stipule à cet effet : « L'histoire de l'implantation et de la culture des Allemands dans ces régions, qui s'étend sur plusieurs siècles, doit être prise en compte. Il s'agit de mettre en évidence les contributions des Allemands, souvent avec d'autres peuples vivant dans ces régions, à l'histoire et à la culture européennes. », *Grobkonzeption der Bundesregierung*, 2008

Allemands (2^{ème} étage). Pour cela des objets du quotidien d'une certaine banalité ont été choisis, objets qui de par leurs usages et leur nature peu imposante, créent une proximité entre les visiteurs et leurs propriétaires. Afin de les rendre intelligibles, les parcours de vie de leurs propriétaires sont disponibles à travers des volets biographiques verts qui parsèment l'exposition et sont accompagnés de stations audio diffusant leurs témoignages.

La redondance des objets de la partie consacrée à la fuite et l'expulsion des Allemands (2^{ème} étage) avec ceux exposés au premier étage (entre autres un ensemble d'ustensiles de cuisine pour réfugiés du HCR de 2016, des cartes de rationnement alimentaire de différents camps, un vélo, un bracelet d'identification d'un réfugié du camp d'accueil de Tempelhof à Berlin, etc.) et les parallélismes opérés via les îlots thématiques dédiées à l'expérience des itinéraires de la fuite, aux camps de réfugiés, tout comme la présentation d'objets iconiques des migrations contemporaines telles que le gilet de sauvetage fluorescent orange, le téléphone portable, le sac à dos, ou la chaussure trouvée dans un canot de sauvetage de S.O.S Méditerranée, contribuent à inscrire la fuite et l'expulsion dans le complexe thématique plus général des migrations.

Un discours individualisant, étroitement centré sur les expulsés allemands en tant que victimes....

Dans ce contexte, on pourrait s'attendre à ce que le vécu des expulsés, groupes aux origines très diverses (unifié après leur arrivée sur le territoire allemand sous cette appellation) – mais tous considérés comme Allemands au regard de la loi – contribue à faire le lien entre la nation allemande et l'expérience de l'exil, en atténuant la séparation entre ceux qui sont d'ici et ceux qui sont d'ailleurs.

Or tel n'est pas le cas. Malgré les références aux migrations (au sens large du terme) contemporaines mentionnées plus haut, l'usage qui est fait des « analogies de destin » entre expulsés et migrants contemporains dans l'exposition permanente s'inscrit finalement dans la continuité discursive et les pratiques excluantes de la Fédération des expulsés. Si la comparaison de destin outrancière avec les victimes de génocides est soigneusement évitée dans le narratif de l'exposition¹³, celle opérée au premier étage avec les autres « migrations forcées » et plus particulièrement avec les migrations de 2015, vise avant tout à rappeler la condition de victimes des expulsés allemands et à réactualiser la condamnation au nom des droits humains cette expérience historique de migration forcée.

Le mode de narration choisi, renforce cette approche. Ainsi, au deuxième étage, l'exposition permanente repose sur un grand nombre d'histoires individuelles afin que le « thème ne reste pas

¹³Rappelons que toute l'histoire de la création du Centre s'y rapporte, cf. l'emplacement du Centre de Documentation à quelques encablures du mémorial aux Juifs d'Europe assassinés.

abstrait, mais qu'il prenne la forme de destins humains » (Bavendamm, *Podcast #28*). Cette approche individualisante construit toutefois une image dépolitisée des expulsés présentés comme des « victimes universelles » (Feindt, 2017, 553, Chu, 591-592). En effet, bien que le contexte historique général soit on ne peut plus clairement exposé au début du parcours du deuxième étage, les histoires individuelles sur lesquelles se fonde largement la suite de l'exposition « montrent les Allemands comme victimes de circonstances hors de leur contrôle » (Chu, 2022, 592). Les témoignages sont majoritairement ceux de personnes ayant vécu « la fuite et l'expulsion » très jeunes, donc par essence innocentes. Cette narration à hauteur d'enfant permet d'évacuer les questions politiques et tout le passé individuel et collectif : ni l'histoire, ni l'implication des familles dans le régime national-socialiste, pas davantage que le rôle des minorités allemandes dans la déstabilisation des jeunes Etats Centre-européens dans l'entre-deux guerres ne sont thématiques.

... qui réifie les catégories au lieu de les questionner

La narration qui préside à la première partie de l'exposition intitulée « une histoire européenne des migrations forcées » au premier étage est quant à elle pour le moins confuse quant à son objet¹⁴. On y constate une contradiction entre d'une part les références visuelles que constituent les objets tels que le gilet de sauvetage, le téléphone portable, la chaussure abandonnée ou le sac à dos, qui renvoient aux migrations contemporaines sans distinction catégorielle entre réfugié et migrant, et le maintien de catégories rigides visant à distinguer la catégorie particulière des réfugiés migrant sous la contrainte, auxquels les expulsés allemands sont assimilés. Or historiquement, l'expérience de « la fuite et l'expulsion » questionne au contraire la formation de cette catégorie de « réfugié » / « *Flüchtling* ». L'histoire de l'après-guerre en Allemagne montre la difficulté des institutions (aussi bien internationales que nationales et régionales nouvellement recréées) à définir ce qu'est un « véritable réfugié ». Catégoriser les innombrables groupes de populations déracinées présents sur le sol allemand fut un enjeu qui revêtait de multiples dimensions : juridiques, sociales mais aussi et surtout (géo)politiques. (Ackermann, 1995, 68, Cohen 2000). A ce titre, la dernière partie du deuxième étage consacrée aux « expulsés et réfugiés en Allemagne depuis 1945 » par sa focalisation étroite sur le sort des seuls expulsés allemands, sans que ne soit évoquée la présence en 1945 d'un nombre considérable (8 millions) d'autres personnes partageant cette expérience de déracinement forcé, qui seront à l'origine de cette catégorie de « réfugié » - survivants de la Shoah, travailleurs forcés, prisonniers de guerre, etc. mais aussi à partir de 1946 d'un groupe très important de personnes ayant fui la zone

¹⁴ A noter que sur le site du Centre de documentation et dans la Conception pour l'exposition permanente de 2017 il est fait mention d'une « histoire européenne des *réfugiés* ».

d'occupation soviétique /RDA - est-elle incohérente avec le discours globalisant du premier étage.

S'intéresser également à ces groupes aurait obligé à montrer l'aspect mouvant, instable et instrumental de la catégorie de réfugié. D'autant que si les évacués, les personnes ayant fui, ayant été expulsées ou délocalisées sous la contrainte des territoires de l'Est du Reich allemand et des territoires de peuplement allemands d'Europe de l'Est étaient en effet désignés à leur arrivée dans les zones d'occupation alliées occidentales comme des « réfugiés », après 1949 ce terme allait désigner avant tout les personnes ayant fui la RDA pour des raisons politiques¹⁵, les premiers étant désormais qualifiés d'« expulsés », catégorie définie par la loi de 1953 (Ackermann, 1995, p. 13) ; et que par ailleurs, en « définissant le réfugié comme une personne dont la nationalité ne correspond nécessairement pas au lieu où elle se trouve, la nouvelle définition internationale [l'article 2 de la Convention de Genève] excluait explicitement les 12,5 millions d'expulsés d'origine allemande » (Stokes 2019, 23), définition contre laquelle les dirigeants allemands allaient par ailleurs protester pendant plus d'une décennie.

Le fait que l'exposition ne contribue pas non plus à questionner la vision ethnicisante de la nation allemande est elle aussi notable. La germanité des expulsés est présentée comme une évidence. Or, d'une part, le groupe des expulsés était extrêmement hétérogène : plus de 5,5 millions d'entre eux étaient citoyens d'Etats autres que l'Allemagne avant la guerre. D'autre part, leurs identifications ethniques étaient marquées par une certaine contingence et ont pu varier en fonction des périodes, « la germanité devant être vue davantage comme une pratique politique, un acte volontariste plutôt que comme une catégorie ethnique fixe » (Chu, 2022, 590). Et si les expulsés furent d'emblée considérés comme Allemands par la Loi Fondamentale dans cette « communauté de conflit »¹⁶ que formait la société ouest-allemande de l'après-guerre, les nouveaux arrivants furent souvent rejetés (Scholz, 2016, p. 43). Aussi, dans cette dernière partie la présence et le sort des DP's (*heimatlose Ausländer* - étrangers apatrides) tout comme celui des « travailleurs invités » (*Gastarbeiter*) qui commencèrent à affluer en RFA à partir du milieu des années 1950 auraient mérité d'être évoqués, ne serait-ce que pour le rôle qui fut le leur dans l'intégration des expulsés.

Conclusion :

En fin de compte, malgré quelques tentatives d'introduire le thème plus général des migrations, le Centre de documentation déplacement, expulsion, réconciliation renouvelle assez peu des cadres

¹⁵ Que l'on cherchait à distinguer de ceux qui migraient pour des raisons économiques.

¹⁶ *Konfliktgemeinschaft* – Thomas Grosser cité par C. DeFrance 2019

narratifs habituels de « la fuite et l'expulsion », à savoir ceux d'une histoire d'injustice, de souffrance, de perte, de violence (et de mort) au « siècle des expulsions ». Il s'inscrit dans une « politique de l'archive », à savoir comme l'écrit Sophie Wahnich (2017, 125) du rassemblement dans un même lieu de « l'ensemble des signes multiples de l'événement » violent, d'un passé traumatique, en vue de patrimonialiser celui-ci¹⁷, de lui conférer une place légitime dans le récit et la culture mémorielle nationale (et peut-être aussi de s'en débarrasser ?). Toutefois, la vision étroitement nationale et son discours réduit à la seule perspective des victimes allemandes l'empêchent de jouer le rôle de lien entre les différents passés déplacés qui aurait pu être le sien. Partant, il risque de devenir aussi invisible et dépourvu de sens que les monuments commémoratifs évoqués en exergue par Robert Musil.

Kommentiert [CPI]: Si je termine par cette phrase, il faudrait mettre en exergue du texte la citation de Musil : « Il n'y a rien au monde qui soit aussi invisible que les monuments commémoratifs »

¹⁷ Ce que corroborent ses autres domaines d'activité que sont la collection de témoignages et la bibliothèque.

Bibliographie

- Ackermann, Volker, 1995, *Der ‚echte‘ Flüchtling, Deutsche Vertriebene und Flüchtlinge aus der DDR, 1945-1961*, Osnabrück, Universitätsverlag Rasch.
- Arnold, Sina, 2016, « L'Allemagne comme société « post-migratoire » ? Analyse d'un nouveau paradigme pour l'étude des migrations », *Migrations et Société*, vol. 166, n°4, pp. 11-127.
- Becker, Annette, 2014, « Réflexions générales sur les musées des catastrophes », *Muséographie des violences en Europe centrale*, Colloque : *Université Paris Sorbonne et EHESS*, Paris 23.05.2014
- Chu, Winson, 2022, « From Expellee to Refugee; Absolute Victimhood and the Dokumentationszentrum Flucht, Vertreibung, Versöhnung. » *Central European History*, n° 55, pp. 587-95.
- Cohen, Daniel, 2000, « Naissance d'une Nation. Les personnes déplacées de l'après-guerre (1945)-1951 », *Genèses*, n°38, mars 2000, pp. 56-78.
- Defrance, Corine, 2019, « L'Allemagne de l'immédiat après-guerre face aux défis migratoires ». *20 21. Revue d'histoire* N° 143, n° 3, 4 septembre 2019, pp. 41-53.
- Feindt, Gregor, 2017, « From 'Flight and Expulsion' to Migration: Contextualizing German Victims of Forced Migration », *European Review of History: Revue Européenne d'histoire* 24, n° 4, pp. 552-77.
- Musil, Robert, 2004, *Nachmaß zu Lebzeiten*, Rohwolt, Reinbek bei Hamburg, 24. Edition.
- Ohliger, Rainer, 2005, « Menschenrechtsverletzung oder Migration? Zum historischen Ort von Flucht und Vertreibung der Deutschen nach 1945 », *Zeitgeschichtliche Forschungen / Studies in Contemporary History*, 2, pp. 429-38.
- Perron, Catherine, 2021, « Reimagining German identity through the politics of history: changing interpretations of German past migrations during the 'Refugee crisis', 2015/2016 », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 47, n° 18, pp. 4172-88.
- Podcast #28 *Dokumentationszentrum Flucht Vertreibung Versöhnung*, Kulturstiftung der Länder, 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=Am1KxIBYY3s>. (11.03.2021)
- Scholz, Stephan, 2016, « Willkommenskultur durch "Schicksalsvergleich" ». Die deutsche Vertreibungserinnerung in der Flüchtlingsdebatte », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 26-27, 24 juin 2016, pp. 40-46
- Stokes, Lauren, 2019, « The Permanent Refugee Crisis in the Federal Republic of Germany. 1949 - ». *Central European History*, n° 52, pp. 19-44.
- Wagner, Jens-Christian, 2022, « Gewaltgeschichte ausstellen. Zur Musealisierung der deutschen Besatzungsherrschaft im zweiten Weltkrieg. » *Historische Urteilskraft. Magazin des Deutschen Historischen Museums* 4, n° 4, pp. 10-15.
- Wahnich, Sophie, 2017, « L'immigration produit du patrimoine négatif. Le rôle du musée ». *Communications* 100, n° 1, pp. 119-35.